



**RÉSILIENCE
DES ÉCOSYSTÈMES
CÔTIERS DU SUD-OUEST
DE L'OcéAN INDIEN
(RECOS)**

Projet CZZ 2264

COI/RECOS/CT/2021/001

PROGRAMME D'ÉCHANGES
D'EXPERIENCES SUR LA GESTION DES ECOSYSTEMES COTIERS

TERMES DE REFERENCES

1. CONTEXTE

1.1 LA COMMISSION DE L'OcéAN INDIEN ET LE PROJET RECOS

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, la République de Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses états membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale autour de 4 axes stratégiques et 5 domaines d'intervention à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs (voir la figure ci-dessous).



Cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), ce projet "Résilience des populations et des Écosystèmes Côtiers du Sud-Ouest de l'Océan Indien" (RECOS) participe à l'action diversifiée de la COI en faveur d'un environnement durable et résilient.

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers.

Les objectifs spécifiques pour le réaliser sont :

- Renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l'océan Indien ;
- Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique.

Afin d'atteindre ses objectifs, le projet RECOS s'articule autour de quatre composantes qui sont mises en œuvre à partir d'une approche intégrée. Celles-ci sont représentées dans la figure ci-dessous.



1.2 LE PROGRAMME D'ÉCHANGES D'EXPERTISES DU PROJET RECOS

Le présent programme d'échanges d'expertises est proposé dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1. Cette action vise à contribuer au renforcement de capacités des acteurs des pays de la COI par l'échange et la diffusion de bonnes pratiques pour renforcer la résilience des écosystèmes côtiers. Afin de répondre à cet objectif, des échanges d'expertises sont encouragés entre les acteurs de gestion des zones côtières des Etats membres de la COI, sur une base partenariale. Pour faciliter ces échanges, le projet RECOS propose la prise en charge des frais de voyage des demandeurs d'expertises.

Les principes généraux du programme :

Le programme d'échanges d'expériences s'inscrit dans un cadre général de renforcement de capacités des acteurs de la gestion des zones côtières et marines des Etats membres de la COI. Contrairement aux formations classiques, ce programme s'oriente davantage vers le terrain, le transfert et l'application concrète de savoirs ayant déjà montré les bénéfices sur les plans environnementaux, sociaux-économiques et culturels. Dans ce cadre, l'expert se déplace sur le terrain, ou bien des sites de démonstration sont visités, permettant ainsi d'utiliser le caractère exemplaire de pratiques comme moteur d'échanges de compétences.

- **Un appui sur demande des acteurs** : le programme d'échanges prévoit d'apporter un appui en réponse aux demandes des acteurs de la zone côtière. Le programme apporte des éléments de cadrage de cet appui, mais ce sont donc bien les acteurs eux-mêmes qui définissent selon les problématique rencontrées la thématique de l'échange (en restant dans le cadre des thématiques prioritaires de RECOS), la

période, l'expertise demandée, ou le site démonstration. Les demandes reçues correspondront donc à de réels besoins d'expertise et de transfert de compétences, auxquels les acteurs souhaitent répondre par une action concrète de terrain.

- **Le modèle du traitement au fil de l'eau**, et donc avec la possibilité de recevoir des demandes tout au long du projet, a de multiples avantages : il permet de pouvoir échanger avec les acteurs intéressés, de faire mûrir certaines demandes, de toucher de nouveaux acteurs au fur et à mesure, qui ont eu connaissance d'échanges réalisés mais qui n'auraient pas forcément déposé de demandes initialement. Dans le cadre de ce programme proposé par RECOS, certaines thématiques seront ciblées périodiquement, en lien avec les avancées des groupes de travail thématiques du volet scientifiques de RECOS. Ces ciblage périodiques se manifesteront par une communication accrue.
- **Une participation sur base volontaire** : le fait que le programme ne prenne en charge que les coûts liés aux déplacements permet de filtrer les demandes. Les acteurs s'engageant sur ce type d'opération ont une motivation liée directement aux thématiques concernées, et sont donc personnellement impliqués. Ce point crucial favorisera également les partenariats entre acteurs, et une pérennisation des actions sur le terrain sous forme de parrainage.
- **Une gestion flexible et adaptée** : ce programme d'échanges a pour vocation de bénéficier à toutes les catégories d'acteurs, et de préférence des acteurs de terrain personnellement engagés sur des actions de gestion des écosystèmes côtiers. Considérant la diversité des cibles, des contextes, des sites de mise en œuvre des pratiques, il sera indispensable de s'adapter au cas par cas.
- **Un accompagnement personnalisé** : avec la mise à disposition d'une personne à temps plein sur la coordination de ce programme, il sera possible d'accompagner les demandes d'échanges dans toutes les étapes jusqu'à leur réalisation : les acteurs seront accompagnés depuis la mise en relation initiale, la préparation technique et logistique de leur mission, le suivi administratif, jusqu'au traitement post-mission.

Qui peut être demandeur ?

Tout acteur impliqué dans la gestion des zones côtières ressortissant des pays bénéficiaires de la COI (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles) peut faire une demande d'appui sur une opération d'échange d'expérience en lien avec les thématiques du projet RECOS, décrites ci-dessous :

1- La gestion des AMP/LMMA : mise en œuvre de plans de gestion, méthodes de suivi et de protection des écosystèmes marins et côtiers, pratiques de gestion et modes de gouvernances, techniques de surveillance, aspects juridiques, études sociales et économiques, pratiques de pêche durable, évaluation de l'efficacité des mesures de gestion, mise en place d'activité génératrices de revenus, accompagnement socioéconomique des communautés côtières, partage d'outils, renforcement de capacités...

2- La gestion et la restauration des écosystèmes marins et côtiers (mangroves, herbiers marins, récifs coralliens) : méthodologies de monitoring, mapping, restauration. Techniques d'ingénierie écologique, mesures de gestion intégrée de ces écosystèmes, expertises et méthodologies liées à la quantification et la valorisation du carbone bleu...

3- L'observation et la gestion du littoral : techniques de surveillance du trait de côte, mesure de l'érosion, techniques SIG, techniques de traitement des images satellitaire, partage de solutions de réduction de l'érosion et de restauration du littoral, restauration de cordons dunaires, étude des pressions et de la dynamique des bassins versant. Mais aussi, sujets liés à la gouvernance de la zone côtière : application de la GIZC locale (ou équivalent), mise en œuvre de plans d'actions GIZC ou équivalents, outils de gouvernance et gestion des zones côtières (Planification Spatiale Marine, etc...).

4- Les sujets en lien avec l'éducation environnementale en zone côtière : échanges portant sur du partage d'outils, de méthodologies et d'expériences dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Ce programme permettra notamment d'appuyer le déploiement du programme Sandwatch dans les Etats membres de la COI, mais aussi de favoriser d'autres initiatives éducatives régionales comme le programme Eco School, projet PAREO, échanges sur les Aires marines Educatives....

2. SOUMISSION DE LA DEMANDE

Préalablement à toute demande, il revient au demandeur de se mettre en contact avec le porteur d'expertise et de négocier l'échange d'expérience sur une base partenariale.

1) Après accord entre le demandeur et le porteur d'expertise, le demandeur envoie une demande par mail à recos@coi-ioc.org accompagnée du formulaire de demande dûment complété (Annexe 1 en page 6).

1) **Validation de la demande** : la demande est instruite par l'UGP du projet RECOS puis évaluée par le Comité d'évaluation.

2) **Après validation** : une Note d'engagement des parties prenantes est transmise au demandeur et au porteur d'expertise, qui retournent un exemplaire signé à la même adresse mail (recos@coi-ioc.org).

3) Après réception de la Note d'engagement signée par le bénéficiaire et le porteur d'expertise, la COI engage l'organisation du voyage avec l'appui du projet RECOS qui prendra en charge directement les dépenses liées au voyage.

4) Après l'opération, le demandeur s'engage à retourner dans les 15 jours suivant son retour, par email (recos@coi-ioc.org) un compte-rendu de l'opération incluant des éléments visuels et le décompte des coûts de l'opération (Annexe 2 en page 11). Les pièces justificatives originales : talons de cartes d'embarquements, justificatifs de transport, attestations signées par les bénéficiaires d'indemnités journalières et toute autre justification de dépense, doivent également être transmises.

5) Après validation du compte-rendu et des pièces justificatives des paiements, la COI engagera le paiement des dépenses restantes le cas échéant, conformément au budget prévisionnel validé.

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE D'APPUI

IDENTITE :

<i>Date du jour :</i>	
Organisme/individu demandeur d'expérience:	<i>Nom de l'organisme et ou individu demandeur de l'échange d'expérience</i>
Coordonnées complètes:	<i>Adresse postale :</i> <i>Adresse mail :</i> <i>Numéro de téléphone :</i> <i>Site web ou réseaux sociaux :</i>
Intitulé de l'opération :	

<p>Thématique concernée par l'échange : (Cochez la/les thématiques concernées)</p>	<p><input type="checkbox"/> 1- Renforcement du volet scientifique du projet RECOS:</p> <p><input type="checkbox"/> La gestion des AMP (aires marine protégées) /LMMA</p> <p><input type="checkbox"/> La gestion et la restauration des écosystèmes marins et côtiers (<i>mangroves, herbiers marins, récifs coralliens</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Continuum terre-mer, approche GIZC</p> <p><input type="checkbox"/> Education à l'environnement marin et côtier</p> <p><input type="checkbox"/> 2- Renforcement des projets pilotes et projets identifiés dans le cadre de l'appel à projet RECOS:</p> <p><i>Indiquez ici le titre du projet auquel vous contribuez :</i></p> <p>_____</p>	
<p>Porteur d'expérience :</p>	<p><i>Nom et coordonnées</i></p>	
<p>Voyage demandé :</p>	<p><i>Pays/ville d'origine – pays/ville de destination :</i></p> <p><i>Dates du voyage prévues :</i></p> <p><i>Nombre de personnes participant au voyage :</i></p> <p><i>Budget total estimé (€) :</i></p>	
<p>Première opération d'échange dans le cadre de RECOS :</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p>	<p>Non <input type="checkbox"/> <i>Indiquez la date et le titre de la ou des précédentes opérations :</i></p>
<p>Moyen par lequel vous avez entendu parler de RECOS et de son programme d'échange :</p>		

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

Utilisez autant de place que nécessaire pour argumenter vos réponses

1- En quoi êtes-vous acteur de la gestion intégrée des écosystèmes côtiers ?

Précisez la nature de votre structure, vos fonctions, vos missions, votre expérience, et le lien avec les thématiques du projet RECOS.

2- De quelle expertise avez-vous besoin ? Quels sont les objectifs de cette mission d'échange ?

- *Précisez en quoi l'expertise recherchée est nécessaire à la réalisation de votre projet*

- *Identifiez au moins **trois objectifs** clairs :*

Objectifs de l'échange
Objectif 1 :
Objectif 2 :
Objectif 3 :

3- Comment avez-vous identifié le porteur d'expérience ? En quoi son expérience correspond à votre besoin ? *Démontrez par ailleurs que vous êtes obligés de faire ce voyage pour bénéficier de cette expertise (par préoccupation de votre empreinte carbone).*

4- Quels seront les bénéfices et les résultats attendus de cette opération, et pour qui ? *(à l'échelle locale, nationale et/ou régionale).*

5- Comment comptez-vous mettre en application les résultats dans les mois suivant l'échange ? *Déclinez au moins 3 actions concrètes réalisables en un an. A noter que RECOS procèdera à un suivi de ce plan d'actions à travers 2 entretiens fixés à 6 mois et 1 an après l'échange.*

Plan d'actions post-échange
Action 1 :
Action 2 :
Action 3 :

6- Agenda de l'opération :

Détaillez les activités prévues en concertation avec le porteur d'expérience

DATE	LIEU	OBJET/PERSONNES RENCONTREES
De départ du site d'origine :		

Date d'arrivée sur site :		
Jour 1 :		
Jour 2 :		
Jour 3 :		
Jour X : (ajouter autant de lignes que de jours de déplacements)		
Date de retour sur le pays/ville d'origine :		

7- Personnes bénéficiaires du financement du voyage :

Nombre total de personnes à voyager :.....

NOM (tel que sur le document d'identité à utiliser pour le voyage)	AGE	SEXE	FONCTION	Adresse électronique	JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION AU VOYAGE	CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT (NUMERO)	DATE D'EXPIRATION DE LA CARTE D'IDENTITE OU PASSPORT

8- Budget prévisionnel de l'opération (il sera discuté et revu avant validation de la demande) :

1. COÛTS DU VOYAGE

Nature des coûts	Détail	Itinéraire (lieu de départ, lieu d'arrivée, plan de vols...)	Coût unitaire	Nombre de personnes	Coût total
Avion	Vol aller				
	Vol retour				
Voiture/Bateau	Trajet aller				
	Trajet retour				
SOUS-TOTAL					

2. FRAIS DE SEJOUR				
Nature des coûts	Coût par nuitée/jour par personne	Nombre de nuitées	Nombre de personnes hébergées	Coût total
Hébergement				
Restauration				
SOUS-TOTAL				

3. ACHAT DE PETITS EQUIPEMENTS ET LOGISTIQUES *				
Nature du coût	Nombre d'unités	Coût unitaire	Justification	Coût total
Équipement 1				
Équipement 2				
Autant de lignes que d'équipements				
SOUS-TOTAL				

*la nécessité de cet achat pour cette opération d'échange d'expérience devra être justifiée.

4. DEPLACEMENT SUR SITE			
Nature des coûts	Coût unitaire par jour	Nombre d'unités	Coût total
Location de voiture/bateau/moto			
Essence			
Autres frais additionnels			
SOUS-TOTAL			

5. COÛTS ADMINISTRATIFS*			
Nature des coûts	Coût unitaire	Nombre de personnes concernées	Coût total
Visa			
Assurance			
Autres			
SOUS-TOTAL			

***A noter que les frais liés aux coûts administratifs seront remboursés après obtention du compte-rendu de l'échange.**

TOTAL DES DEPENSES (1+2+3+4+5)	
Dépenses imprévues (+ 10 % du budget total)	
BUDGET TOTAL (1+2+3+4+5+imprévu)	

ⁱ La gestion intégrée des zones côtières est une démarche et un outil de gouvernance pour une gestion durable et inclusive des espaces littoraux.

ANNEXE 2

FORMAT DE COMPTE RENDU D'UN ECHANGE

IDENTITE :

Date du jour :	
Intitulé de l'opération :	
Organisme/individu demandeur :	<i>Nom de l'organisme et ou individu demandeur de l'échange d'expérience</i>
Coordonnées complètes:	<i>Adresse postale Adresse mail Numéro de téléphone</i>

Expertise concernée par l'échange :	<i>Thématique générale de l'échange</i>
Porteur d'expérience :	<i>Nom et coordonnées</i>
Détails du voyage réalisé :	<i>Nombre de personnes concernées par le voyage :</i> <i>Pays/ville d'origine – pays/ville de destination :</i> <i>Dates réelles du voyage :</i>

1- Rappel du contexte de l'opération d'échange et du besoin en expertise

2- Description du déroulement de l'opération (*joindre un agenda réel détaillé*)

3- Résultats de l'opération

A. Atteinte des objectifs : donnez une note entre 0 et 10

Objectifs atteints de l'échange	Note entre 0 et 10 indiquant le degré d'atteinte de l'objectif
Objectif 1 :	
Objectif 2 :	
Objectif 3 :	

B. Décrire les résultats de l'opération d'échange

C. Décrire les bénéfices et bénéficiaires de l'opération d'échange

4- **Le suivi envisagé sur cette action** (Comment est-ce que vous comptez rester en relation avec le porteur, collaboration prévue ?)

5- **Pérennisation de l'action à l'issue de l'échange** ; expliquez les étapes de la réalisation des actions prévues à l'issue de l'échange (que vous aviez identifié dans votre formulaire de demande) ;

Plan d'actions post-échange
Action 1 :
Action 2 :
Action 3 :

6- **Des résultats positifs inattendus ?** (Une rencontre, une nouvelle collaboration, une nouvelle connaissance sur un autre sujet...)

7- **Difficultés rencontrées lors de l'opération d'échange** (justifier aussi ici les dépenses supplémentaires)

8- **Avez-vous identifié une ou plusieurs « bonnes pratiques » lors de l'échange ? Le cas échéant, vous pouvez compléter le tableau.** (Pour rappel la bonne pratique est une expérience réussie, testée et validée qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient. Elle est donc reconnue pour son caractère exemplaire dans la mesure où elle est recommandée comme modèle. Elle présente un caractère innovant et des bénéfices socio-économiques et environnementaux avérés).

Nom de la bonne pratique	Porteur de la pratique (Structure, nom, prénom, adresse mail)	Technique	Potentiel de répliquabilité (Besoin en matériel, ressources humaines...)	Lieu	Pays

--	--	--	--	--	--

Notez ici si besoin :

BROUILLON